

TREFFIAT

- Enquête au 12
- chapelle 1806
- presbytère, chapelle, 1809
- état des lieux 1814

Etat des biens & revenus de la fabrique de la paroisse de Cressiagat

Cressiagat

Biens ruraux	valeur capitale	produit annuel	charges	revenu net.
rente foncière	180 f	9 f		9 f
rente hypothécaire	120	6	2 serv et m. 4 f	2
rente hypothécaire	60	3	1 serv et m. 2	1
rente foncière	1750 f	87.50 c	4 serv et m. 30.	57.50
terres affermées	40	2		2
rentes en blé	630	31.50	2 serv et m. 6	25.50
	2780 f	139 f	42 f	97 f

Font. S. Abbé le 6 juillet 1814

Guernecœur de Font. S. Abbé

29 février Succursale de Breffiaget
1804

Papion .. Saint-Nicolas abbé

nombre cinq cents cinquante âmes .. 550
des âmes

et des trois cents quatre vingt dix
communions .. 390
ans ..

Prêtre
nécessaire ~~et~~ un prêtre peut absolument
pour les Suffrages pour la dévotion
des âmes

Prénom .. Jean
nom .. Guerneau
âge .. né à Breffiaget le vingt neuf novembre
mil sept cent cinquante sept

Promotion .. ordonné prêtre le vingt trois Septembre
au sacerdoce .. mil sept cent quatre vingt six

du desservant .. Jean Guerneau desservant

29 février
1804

Succursale de Treffiogat

Outre l'église principale, il y a dans la commune de Treffiogat, deux chapelles disponibles, la chapelle de Saint fiacre & celle de Saint jaques. il seroit très utile de demander au gouvernement la disposition de ces deux chapelles, parce que l'église principale est très antique et en cas d'événement la chapelle de St fiacre deviendrait même nécessaire. on offre de mettre en état de décence l'une & l'autre chapelle. ~~Je~~ je ou qu'un ou demeurant

Vu pour certification et approbation, par nous
Sousigné maire de Treffiogat ce 9. Ventose an 12. p.

Le Cleack
maire

✓
À Monseigneur l'Evêque de Limoges.

Etat des Chapelles de la succursale de Breffagat
outre l'église principale, il y a dans la com-
mune de Breffagat deux chapelles, celle
de St fiacre et celle de St Jacques.

la chapelle de St fiacre a besoin de répara-
tion pour le toit et les vitres.

l'église de St Jacques manquant de portes et
de vitres; elle est presque découverte. la
Charpente est encore très bonne.

les habitants de Breffagat doivent la
conservation de ces deux chapelles et sur-
tout de celle de St fiacre.

à Breffagat le 18 avril 1806.

J. Guerneau prêtre &
doyen de Breffagat

✓
M^{re} Guerneau

Cressiagat le 21 juillet 1809

à Monsieur le Trésorier Secrétaire.

Réponse à la circulaire de Monseigneur du 30 mai 1809
il n'y a dans la Communauté de Cressiagat que
deux chapelles invendues, l'église de St Jacques
et celle de St Pierre. on désire la conservation
des deux.

J. Guerneau
Trésorier

À Monsieur

Creffiat le 21 juillet 1809

Réponse à la circulaire du 30 mai 1809

La commune de Creffiat n'a pas de presbytère en
propriété. elle tient à ferme pour neuf ans le
ci-devant presbytère, maison commode et bien séparée.
il n'y a dans la succursale aucune autre maison
de sorte que l'on soit disposé à vendre, pour servir
de logement au desservant.

J. Guarnier Desservant